

## La Direction adopte les propositions de la CFDT!

Lundi 1<sup>er</sup> avril a eu lieu l'entretien entre la délégation CFDT et le Président du Directoire, Christophe Pinault, assisté du Mandataire Ressources, Yann le Gourrierec.

Il s'agissait, pour la CFDT, d'alerter la Direction sur les problématiques rencontrées par de nombreux salariés, liées à la mise en place de la réorganisation et lui proposer des modes d'action pour y remédier.

Nos interlocuteurs ont été attentifs aux situations exposées, qu'ils n'avaient pas identifiées à la mesure de ce que nous leur avons présenté.

Nous avons exprimé le souhait qu'une action efficace soit entreprise en direction des salariés anxieux quant à leur avenir professionnel au sein de la CEBPL.

## Parmi les propositions de la CFDT, la Direction en a retenu deux :

- Une à destination des salariés des agences habitat : la DRH va rencontrer l'ensemble des salariés des agences habitat pour préparer la nouvelle organisation de la prescription immobilière (missions et ambitions). A cette occasion, chacun pourra et devra librement exprimer ses difficultés éventuelles afin qu'une solution soit trouvée.
- La seconde concerne les Conseillers Commerciaux : le Mandataire Ressources (Yann le Gourrierec) et ses équipes RH vont aller rapidement au contact des Directions Commerciales, afin de pouvoir échanger avec les Conseillers Commerciaux pour répondre à leurs questions liées à l'évolution de leur métier. A cette occasion, l'expression de chacun se voudra libre, afin qu'à l'issue de ces rencontres, chacun soit parfaitement informé et rassuré sur son propre devenir.

Nous avons demandé une « neutralisation » des ambitions envers les conseillers commerciaux promus gestionnaires de clientèle au cours de leur première année d'exercice. Cette revendication n'a pas été retenue.

## Nous avons évoqué, au cours de l'entretien, d'autres cas.

Nous allons revenir individuellement vers les personnes qui nous en ont saisis. En effet, dans ce cadre, des solutions individuelles peuvent être envisagées et présentées directement au Mandataire Ressources.

Nous remercions toutes les personnes qui nous permis de construire nos propositions à la Direction. C'est ainsi que fonctionne au mieux une représentation du personnel construite et efficace.

La CFDT réaffirme que le seul dialogue constructif, c'est le dialogue social basé sur l'échange et la relation de confiance.

cfdt-cebpl.fr

CFDT CAISSE D'ÉPARGNE BRETAGNE - PAYS DE LOIRE

319, ROUTE DE VANNES 44800 SAINT HERBLAIN

tél : 02.72.20.34.85 ou 06.26.43.86.81 courriel : cfdt.cebpl@gmail.com